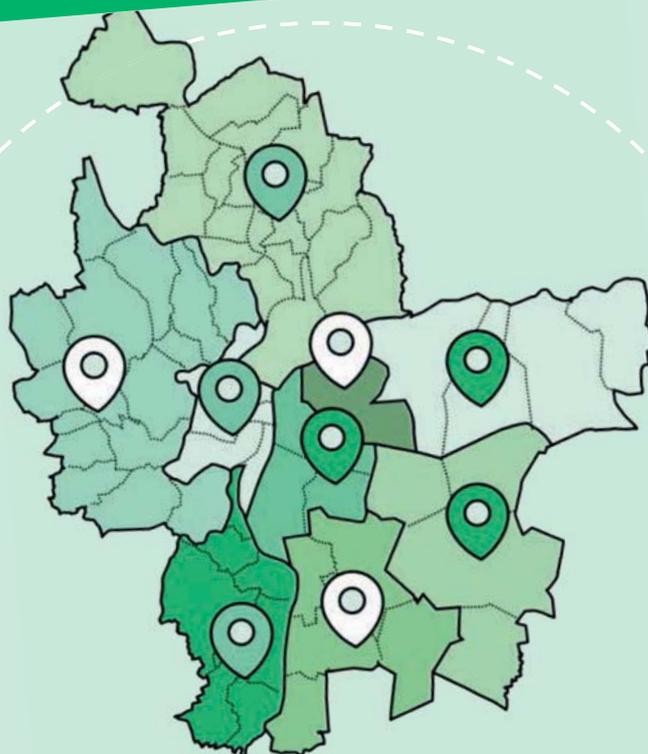
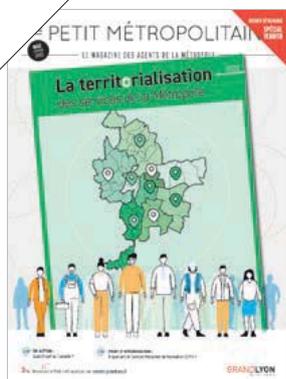


La territorialisation des services de la Métropole



p.10 **EN ACTION :**
Quoi d neuf sur Comète ?

p.14 **POINT D'INTERROGATION :**
À quoi sert le Compte Personnel de Formation (CPF) ?

#62
JANVIER
2022

Dossier territorialisation
détachable entre les
pages 10 et 11 du journal

04

ACTUS

06

DATA

L'environnement
numérique
des agents

08

**D'HIER À
AUJOURD'HUI**

Assistante de
direction :
histoire d'une
profession
indispensable

09

EN PERSONNE

Un travail pour lequel
elle se donne
un mal de chien

10

EN ACTION

Quoi d'neuf
sur Comète ?

12

**REGARDS
CROISÉS**

Un métier
« sur mesure » au
service du terrain

14

**POINT
D'INTERROGATION**

À quoi sert le Compte
Personnel de
Formation (CPF) ?

16

C'EST PRATIQUE

Droits et obligations
quand on tombe
malade

17

LES ASSOS

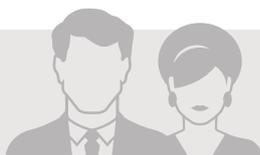
18

**EXPRESSIONS
SYNDICALES**

20

TEMPS FORTS

RÉFÉRENTS

**Direction Générale des Services****Direction Ressources urbain
et environnement :**

Écologie : Cécile Bracco

Gestion des déchets nettoyage :

Ingrid Mourier

Énergie-développement durable :

Vérène Saint-André

Voirie-végétal : Karine Lalo

Direction Prospective et dialogue public :

Léna Palenius

Délégation Développement responsable

Direction Valorisation territoriale &

relations internationales :

Stéphanie Weill

Direction Innovation numérique

& systèmes d'information :

Julien Veaux, Yves Estève

**Délégation Solidarités,
habitat et éducation**

Marine Mayans

Madeleine Aufrand

**Délégation Ressources humaines
et moyens généraux**

Mission projets transversaux

et communication :

Aurélie Giron

Bénédicte Mouton

Service Documentation :

Cécile Ducharne

**DVMAP - SERVICE DE LA COMMUNICATION
INTERNE - HÔTEL DE MÉTROPOLE**

20, rue du Lac, CS 33569

69505 Lyon Cedex 03

Tél. 04 26 99 37 87

cbarbier@grandlyon.com**Directrice de la publication**

Anne Jestin

Rédactrice en chef

Dominique Yoyo

Coordination et rédaction

Christian Barbier / Jennifer Schies

Véronique Riffault / Yves Estève

Crédit photos

Jérémy Cuenin / Thierry Fournier /

Eric Soudan / Anne Thomé

Conception maquette

In Média Res

Réalisation

Atelier Grève-Viallon

Impression

OTT imprimeurs



TOP DÉPART POUR LE SPAR



De gauche à droite : Hélène Le Doze, chargée de mission, et Laurence Camescasse, acheteuse, direction adjointe Achat ; Olivier Pistre, responsable unité Achats (DRHMG) ; Isabelle Caron, directrice de la Commande publique et cheffe de projet SPAR par intérim ; Michel Soulas, DGA DPIAF ; Eva Coudurier-Curveur, chargée de mission auprès du DGA ; Sylvia Plion, consultante interne au service Accompagnement à la transformation (DVMAP) ; Vincent Téa, juriste marchés publics, et Fabienne Charrier, responsable service Commande publique. Absent sur la photo : Joël Serafini, coordonnateur achats à la direction ressources (DGEEP).

Le conseil métropolitain des 13 et 14 décembre 2021 a adopté le 1^{er} programme d'actions du Schéma de Promotion des Achats Responsables (SPAR). Ce programme vise à ce qu'en interne comme sur l'ensemble du territoire, les achats constituent un des leviers de la transformation économique, écologique et sociale. Ce plan d'action pluriannuel est le fruit d'une large concertation pilotée par la direction de la Commande publique, avec l'implication d'une équipe projet et de nombreux autres services. Il a été construit sur la base d'un

diagnostic et de propositions internes et externes, associant plus d'une centaine d'agents issus de toutes les délégations, mais aussi de nombreux acteurs économiques. Une page dédiée à cette démarche est disponible dans l'onglet « Grands Projets » de Comète. Le webinar « 11h 11 : l'instant Métropole » traitera ce sujet le 28 janvier prochain. Seront exposés l'évolution de la manière d'envisager les achats, ce que cela implique pour les opérationnels et comment l'administration les accompagne.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le débat d'orientations budgétaires s'est tenu au Conseil de la Métropole des 13 et 14 décembre dernier. Cette première étape du cycle budgétaire a permis d'instaurer une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur la situation et la stratégie financière de notre collectivité. Un rapport sur les orientations budgétaires présentant les engagements pluriannuels envisagés, la politique de ressources humaines et la structure de la gestion de la dette a donc été soumis. Il met en avant l'amplification de l'action métropolitaine en faveur de la transition écologique et sociale du territoire, la préservation des ressources communes, la lutte contre la pauvreté et la protection des plus vulnérables. L'adoption du budget primitif 2022 est prévue au Conseil des 24 et 25 janvier 2022.

➔ **Plus d'infos sur les pages Comète de la direction Finances et contrôle de gestion (DPIAF)**

LA RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU EST CRÉÉE !

Les 13 et 14 décembre 2021, les élus de la Métropole ont voté les statuts de la régie avec pour nom juridique « Eau du Grand Lyon - la Régie ». Cette création est un jalon supplémentaire pour préparer la reprise effective de la production et de la distribution d'eau potable le 1^{er} janvier 2023. Le fait d'être un service public doit permettre de travailler sur le long terme, en s'appuyant sur un cadre stratégique qui fixe les ambitions de la Métropole jusqu'en 2035 en matière d'eau potable.

L'ÉQUIPE RENFORT DE LA COMPTA

Une équipe renfort vient d'être créée à la direction des Finances et du Contrôle de gestion, service Gestion et assistance comptable (GAC). Composée de deux assistants-comptables, cette nouvelle équipe entend répondre à un besoin ponctuel et identifié au sein des directions opérationnelles. Elle vise à assurer la continuité du service public dans le domaine de l'exécution comptable, en cas d'absence de personnel ou pour faire face à un besoin occasionnel.

➔ **Pour plus d'information, contact : Céline Cohen, responsable du service GAC, au 04 78 63 43 61 ou par mail à cecohen@grandlyon.com**



Le service Gestion et Assistance comptable, incluant ses 2 assistants du renfort comptable

TOUS MOBILISÉS !

Coup de chapeau aux équipes qui gèrent depuis de longs mois la crise sanitaire et rendent possible la vaccination des agents, au premier rang desquelles celles de la direction Responsabilité sociétale de l'employeur & Préventions qui ont piloté, avec la direction Patrimoine & Moyens généraux, l'organisation du centre de vaccination de l'Hôtel de Métropole en janvier.

Outre le Service Santé au travail, composé de quatre médecins, un interne, trois infirmières, cinq secrétaires (cf photo), et qui a déjà administré près de 900 injections depuis le 4 mars 2021, il faut également saluer le travail de l'ensemble des équipes mobilisées autour de la gestion de la crise sanitaire : les agents de la prévention fédérale, de la qualité de vie au travail, ceux qui assurent la remontée des



Le Service Santé au travail. De gauche à droite : Marie-Luce Viret, secrétaire médicale ; Claire Boquet, infirmière ; Thierry Rouhette, médecin ; Christine Schmitt-Alvado, secrétaire médicale ; Joëlle Clapier, secrétaire médicale ; Sylvie Maman, assistante d'accueil ; Maëlle Naili, interne en médecine du travail ; Irène Song, médecin ; Véronique Capiaux, infirmière. Absents sur la photo : Carole Cottet, infirmière ; Djamilia Bensaid, secrétaire médicale ; Christine Sadorge, médecin ; Céline Descouzeres, psychologue ; Audrey Chene, psychologue.

données, la gestion des boîtes mail dédiées et la communication auprès des agents ; la mission Sûreté sécurité gestion de crise qui, toutes les semaines, coordonne les cellules de crise pour que l'information soit diffusée et l'organisation des services adaptée ; la direction Santé &

Protection maternelle infantile qui suit l'évolution de l'épidémie sur le territoire et est aussi très fortement mobilisée avec les professionnels de MDM sur la vaccination auprès des populations les plus vulnérables, notamment au travers des actions de l'équipe mobile ; la direction Prévention &

Protection de l'enfance et l'IDEF qui facilitent l'accès à la vaccination des mineurs dont ils ont la charge et les agents du pôle PA-PH qui accompagnent les seniors et les personnes en situation de handicap. Un beau travail collectif qui met en valeur l'expertise et la performance de notre service public !

La Métropole de Lyon en pointe pour un tourisme plus responsable

Notre collectivité, en lien avec ses partenaires, dont l'Office de tourisme, a mis sur pied une nouvelle stratégie pour développer le tourisme sur le territoire. Les maîtres-mots sont : responsable, maîtrisé et qui profite à tous les habitants.

« Le tourisme responsable est un tourisme supportable d'un point de vue écologique, viable économiquement et dont peuvent bénéficier aussi bien les Grands Lyonnais que les visiteurs » explique Candice Arlen, responsable unité Tourisme, direction Valorisation du territoire et relations internationales (DDR). Le plan d'action du Schéma de développement de tourisme durable, voté au Conseil de la Métropole de décembre dernier, conforte un positionnement



résolument engagé pour un développement respectueux du territoire et de sa population. Via une activité qui valorise l'ensemble des communes (il y a d'autres choses à voir que les splendeurs du Vieux Lyon !), la démarche prend une nouvelle envergure dans l'emploi des modes de transports actifs et

doux (le cyclotourisme est aussi bon pour les mollets que pour découvrir différemment la nature ou autres sites du territoire !). Par ailleurs, cette politique renouvelée se diversifie en proposant des activités pour tous les goûts et, surtout, elle se travaille par et pour les habitants de la Métropole.

31 JANVIER : DATE LIMITE POUR ALIMENTER VOTRE CET

Au-delà de cette date, vos jours de congés 2021 (congés annuels et RTT) non pris ou non déposés sur un Compte Épargne Temps (CET) seront perdus ; vous pourrez alors faire un don de congés. Le CET s'adresse aux agents titulaires et contractuels sur un emploi permanent (pas aux stagiaires). Si vous avez déjà un CET, il vous suffit d'indiquer sur Tempro le nombre de jours que vous souhaitez déposer. Si vous n'avez pas encore de CET, vous pouvez en ouvrir un depuis Tempro. Pour vous aider, des tutoriels vidéo « Alimenter son CET » et « Ouvrir son CET » sont disponibles sur Comète.

✂ **Plus d'infos sur Comète > rubrique Ressources Humaines > Mon temps de travail**

PRÉPARATION AUX CONCOURS ET EXAMENS : C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE

Les agents (titulaires / contractuels) intéressés par une préparation aux différents concours et examens de la fonction publique territoriale (voir liste sur Comète) sont invités à s'inscrire. Le bulletin d'inscription disponible sur Comète ou auprès de votre SRH est à retourner à votre SRH de rattachement dûment complété et impérativement signé par toutes les parties avant Le lundi 21 février 2022 (aucun bulletin ne sera accepté hors délai).

DON DU SANG



En 2022, les collectes de sang organisées par l'établissement français du sang à l'Hôtel de Métropole auront lieu aux dates suivantes :

- Jeudi 3 février
- Jeudi 12 mai
- Jeudi 7 juillet
- Jeudi 8 septembre
- Jeudi 17 novembre

✂ **Inscriptions sur Comète**

FEU VERT POUR LE FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

Le Conseil métropolitain a validé la mise en place du forfait mobilité durable destiné à indemniser les agents qui covoiturent ou viennent en vélo - avec ou sans assistance électrique - au travail et qui ne bénéficient pas déjà d'une participation employeur à leurs frais de déplacements domicile-travail. Ce forfait sera versé début 2022 pour l'année 2021. Pour en bénéficier, il vous suffit de compléter le formulaire mobilité durable disponible sur Comète et de le renvoyer à l'unité Déplacements de la DRH avant le 31 janvier 2022. Une information



sur ce forfait a été jointe à votre bulletin de paie de décembre. Tout est également détaillé dans le Guide des déplacements, qui devient le document de référence en la matière.

✂ **Documents téléchargeables sur Comète > Ressources humaines > Mes déplacements**



L'IDEF S'EXPOSE À L'HÔTEL DE MÉTROPOLE

L'Institut départemental de l'Enfance et de la Famille (IDEF) et la compagnie de théâtre Zéotrope, intervenant dans le cadre de l'appel à projet « Culture et solidarités », organisent l'exposition *Maison d'Enfants Maison*

d'Artistes, une année de Résidence à l'IDEF, du 1^{er} au 17 février à l'Hôtel de Métropole. Cette exposition retrace un an de projets artistiques réalisés au sein de l'IDEF et témoigne de la richesse des échanges entre les enfants, les artistes et les éducateurs.

LES ARBRES DE PLUIE : FACILITER L'INFILTRATION DE L'EAU DANS LE SOL

En novembre, les premiers arbres de pluie ont été inaugurés rue Vauban (Lyon 6^e). Agrandir l'espace au pied des arbres en ville et aménager une tranchée d'infiltration permet à l'eau de pluie d'être directement absorbée par la terre au lieu d'alimenter les caniveaux, puis les égouts. Cette démarche, inscrite dans le cadre de la stratégie ville perméable de la Métropole, sera appliquée à une centaine de rues d'ici 2026.



DÉCÈS : HASSINA ATTALAH



Nous saluons la mémoire d'Hassina Attalah, représentante du personnel dévouée, à l'écoute des agents et à leur défense. Elle a travaillé à la MDM de Lyon 9, puis à la direction de la protection de l'enfance avant d'intégrer la fonction de permanente syndicale. Son engagement en CAP, en CT et en commission de réforme était exemplaire. Et que dire de son sourire, de son humour, de son sérieux. Nous la regrettons déjà tous.

L'ENVIRONNEMENT NU

Depuis 2020, la Métropole de Lyon a mobilisé une équipe de **25 personnes** et **6,5 millions d'euros** pour faire évoluer votre environnement numérique de travail. Chiffres à l'appui, la direction **Innovation numérique & Systèmes d'information** (DINSI) revient sur ces deux années exceptionnelles et donne les perspectives pour 2022.

DATA

ÉQUIPEMENT DES AGENTS

7 000
téléphones fixes
programmés pour permettre
un renvoi sur n'importe
quel autre téléphone



4 000
smartphones
x3,6
en 2 ans



900
mobiles
progressivement
remplacés par
des smartphones



4 900
ordinateurs
fixes



3 900
ordinateurs
portables
x3
en 2 ans



P 6

49%

des agents sont équipés
de téléphonie mobile
(part de smartphones : 81%)



88%

des agents sont équipés
d'un ordinateur
(part de portables : 44%)



ÉQUIPEMENTS POUR LA VISIOCONFÉRENCE

80
salles
de réunion
réparties
sur 50 sites

400
micro
haut-parleurs
individuels



400
webcams
individuelles



ACCÈS À DISTANCE AU SYSTÈME D'INFORMATION (SI)

portail.grandlyon.fr

Mise en place du portail pour permettre l'accès
à une partie du SI depuis n'importe quel PC,
n'importe où, n'importe quand

8 600

agents accèdent au SI
à distance (6500 il y a
2 ans; +32%)



MÉRIQUE DES AGENTS



PERSPECTIVES 2022

● Poursuite du déploiement de nouveaux équipements

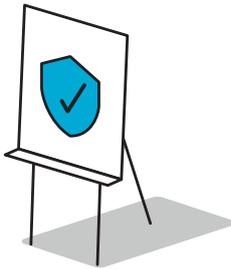
+500
mobiles/smartphones

+500
PC portables

● Poursuite du renouvellement des PC fixes ou portables

850
ordinateurs

● Actions de sensibilisation et de pédagogie sur la sécurité informatique

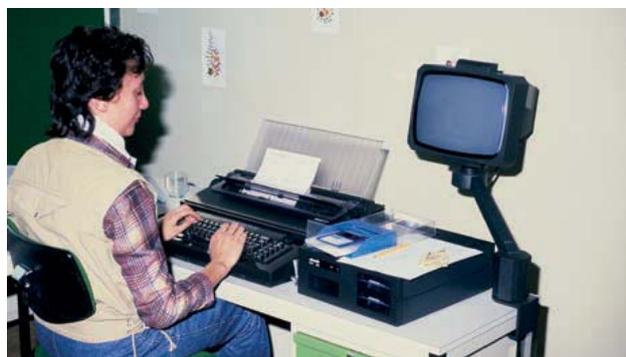


● Ouverture progressive aux agents d'un outil pour accéder au catalogue DINSI, formuler des demandes et déclarer des incidents



ROKO VOKO

ASSISTANT/ASSISTANTE DE DIRECTION : HISTOIRE D'UNE PROFESSION INDISPENSABLE



Pendant longtemps, le métier de secrétaire a été réduit à la frappe ou à la saisie de documents, à la réalisation des photocopies, à la distribution du courrier et à l'exécution presque automatique de tâches, souvent sans connaissance des tenants et aboutissants, confiées par le directeur ou la directrice. Mais ça, c'était avant ! L'assistant/assistante de direction est aujourd'hui un/une professionnelle polyvalente, autonome et impliquée.

AUX ORIGINES DE LA PROFESSION

La fonction de secrétaire de direction tire ses origines de l'Égypte Antique. Les scribes étaient chargés de rédiger les textes officiels des pharaons, les décrets et autres contrats. Représentant une faible minorité lettrée de la population, ils ont joué un rôle majeur dans la mémoire de la civilisation. La profession est par la suite présente dans tous les secteurs économiques. Elle perdure au Moyen-Âge avec les moines copistes qui produisent des livres manuscrits. À partir de la Renaissance, les premiers secrétaires – tous masculins – sont chargés de gérer les tâches et les correspondances de personnes de haut rang. Par la suite, la révolution industrielle engrange d'importants besoins de secrétaires dans les entreprises.

Au début des années 80, des spécialistes prédisaient la fin de la fonction de secrétaire, convaincus qu'elle serait remplacée par l'arrivée des outils numériques facilement utilisables par les

cadres eux-mêmes. Mais ce scénario ne s'est pas réalisé. Non seulement le métier a survécu, mais il s'est profondément modifié.

UNE MISSION ESSENTIELLE

Avec l'essor des nouvelles technologies, les assistants/assistantes ont dû s'adapter à de nouvelles méthodes de travail et acquérir d'autres compétences. Ils ou elles ne sont plus cantonnés à la frappe de texte au kilomètre, ni à la gestion administrative. Ils ou elles doivent être force de proposition et apporter des solutions. « Nos missions se sont diversifiées et complexifiées, mais elles ont aussi gagné en intérêt et en responsabilité, explique Séverine Bernard-Barret, assistante DGA à la DRHMG. *Nous intervenons à tous les niveaux : du petit problème du quotidien au projet de grande envergure. Notre champ de connaissance des dossiers s'est considérablement étendu et nous devons pouvoir renseigner sur des projets, une situation, trouver des solutions...* »

Filtres et relais dans la gestion des communications de leur direction, les assistantes interrogées pour la rédaction de cet article sont considérées, comme leurs collègues masculins, comme de précieuses interfaces investies d'un rôle de facilitatrices, d'alerte, de coordination et d'organisation. « Beaucoup de demandes passent par nous, explique Christelle Gordo assistante DGA à la DDR. *Nous devons savoir gérer les priorités et rassurer nos différents interlocuteurs.* » Avec pour grandes qualités l'adaptabilité, la fiabilité et la discrétion, les assistants/assistantes de direction sont ainsi devenus des pièces maîtresses d'une organisation efficace.

PAROLES ASSISTANTES DE DIRECTION

Emilie Travaux,
Voirie Végétal
Nettoie, DGEEP :

« La crise a aussi ouvert des possibilités : j'ai développé une relation de confiance plus importante avec ma hiérarchie et suis davantage impliquée dans les dossiers. En plus d'être intéressant, c'est très valorisant. »

Valérie Luciani,
MDM Sainte Foy les Lyon,
DSHE :

« Avec le soutien de ma direction, j'ai pu me former et développer de nouvelles compétences. Aujourd'hui membre du Codir du territoire, je participe à la gestion et à l'animation de nombreux projets. »

Sandrine David,
IDEF, DSHE :

« L'apparition des ordinateurs et la facilité de leur utilisation a permis de mettre les machines à écrire au placard, qui permettaient autrefois de retranscrire un texte initialement pris en sténographie. L'arrivée de la messagerie électronique a également permis un gain de temps considérable. Au début des années 2000, je jonglais avec trois agendas papiers ! »

UN TRAVAIL POUR LEQUEL ELLE SE DONNE UN MAL DE CHIEN



Chargée de mission à la direction Voirie Végétal Nettoyement (DGEEP), Angélique Berthet partage son temps entre une fonction d'optimisation de la gestion des déchets du Nettoyement et une mission liée à la propreté canine. Un foyer métropolitain sur quatre possédant un chien, elle œuvre à une bonne cohabitation entre Grands Lyonnais, maîtres et cet animal de compagnie. Défi pour un partage serein de l'espace public.

« On devrait dire un temps de chat. Un chien doit sortir qu'il pleuve, vente ou neige ! », c'est ainsi qu'Angélique Berthet aborde le sujet qui l'accapare la moitié de la semaine. « Depuis le début des années 2000, l'ex Communauté Urbaine a, en la matière, engagé une démarche structurée : des aires canines sanitaires, des lieux d'ébats offrant des espaces

de liberté et l'organisation de balades dédiées aux chiens citadins. Toutefois, la communication relative aux déjections sur un mode culpabilisant et répressif manquait sa cible. Il fallait un message positif et plus efficace pour sensibiliser les propriétaires de chiens au respect de l'espace public » expose notre collègue. Pour cela, elle a planché en 2018 sur une autre méthode : la responsabilité partagée. Sa ligne de conduite désormais ? « Lui et moi, c'est pour la ville » ! Un programme qu'elle décline à l'envi.

Responsabilisation pour tous

« Notre collectivité travaille aujourd'hui avec des partenaires dédiés à la condition animale et l'univers canin. Lors des visites chez le vétérinaire, celui-ci sert de prescripteur. Il remet aux personnes qui viennent d'adopter un chien de moins de douze mois une mallette pédagogique. Elle contient un guide pratique, un distributeur de sacs et un cadeau de trois ateliers gratuits. Animés par des éducateurs canins, ces sessions visent à mieux connaître son animal de compagnie, l'éduquer et l'emmener en balade urbaine pour le socialiser sur la voie publique » explique Angélique. Ce volet individuel et citoyen incite à l'engagement de chaque maître et le résultat porte ses fruits. Les besoins du chien assimilés, il s'épanouit et les

propriétaires tissent avec lui un lien plus fort et complice. Par ailleurs, les citadins apprécient de marcher dans des rues propres, à côté de toujours sachant se tenir correctement lorsqu'ils sont en laisse ou côtoient d'autres animaux à quatre pattes. « L'autre partie de l'activité de cette mission touche au collectif. Pour cela, je travaille en lien avec les partenaires déjà cités, la SPA et de multiples associations, mais surtout les communes afin d'aménager des aires de défoulement sécurisées, propres et accueillantes en milieu urbain. Sur Grand Lyon Territoires, il est mis à disposition des kits de communication » poursuit-elle, intarissable.

Des résultats encourageants

Ce travail sur le chien citadin porte ses fruits. Depuis quelques années, le taux de réclamation GRECO lié à la problématique des déjections canines n'arrive plus en tête de liste pour les services Nettoyement. Preuve s'il en est que cette préoccupation est devenue moins prégnante pour les usagers de l'espace public. Le baromètre propreté urbaine, publié tous les 3 ans, montre également la même tendance.

Félicitations à Angélique ! Des maîtres plus responsables facilitent une meilleure intégration dans la ville. CQFD.



« Un chien de fiction inspirant ? Plutôt que Bill - roux comme moi - dont la malice défie l'absurde de l'existence, je choisis le colley Lassie. Fidèle et courageux, il aime se rendre utile aux humains en difficulté. La philosophie de cet animal star travaillant de bon cœur, joueur complice avec ses maîtres et trouvant dans le repos un mérite nécessaire à sa santé possède bien des points communs avec l'initiation à l'éducation canine dispensée par notre collectivité. »

QUOI D'NEUF SUR COMÈTE ?

Ouvrez l'œil, la page d'accueil de Comète offre de nouvelles fonctionnalités... De quoi simplifier votre navigation sur l'intranet et rendre l'information toujours plus accessible !



L'équipe Comète de la Communication interne (DVMAP) - De gauche à droite : Laurent Bonnet, Murielle Roux-Dupuis, Clémentine Perrot, Chloé Chifflet.

Avec la crise sanitaire, de nouvelles façons de travailler et de communiquer ont vu le jour. « *Du fait de l'augmentation du télétravail, les agents sont plus nombreux à se connecter à distance. D'où la nécessité de rendre l'information plus accessible* », explique Laurent Bonnet, webmestre en charge de l'intranet au service de la Communication interne (DVMAP). « *Nous avons aussi souhaité mettre à disposition des agents des contenus plus dynamiques, plus interactifs, à travers notamment des vidéos et podcasts réalisés en interne* » poursuit Clémentine Perrot, webmestre et référente vidéo à la Communication interne. L'évolution de la page d'accueil de Comète était donc indispensable pour mieux véhiculer ces nouveaux formats. Et l'équipe en a profité pour effectuer d'autres améliorations attendues depuis longtemps. Découvrez toutes ces nouvelles fonctionnalités en page 11.

EN COULISSE

En tant que pilote de l'intranet, le service Communication interne est à l'origine des demandes de changements à effectuer. Il est accompagné par Virginie Mami, responsable patrimoine web et numérique à la direction Innovation

numérique et systèmes d'information (DINSI), pour toute la partie technique, ainsi qu'un prestataire externe. Pour ce qui est du quotidien, une équipe de la com'interne est 100% dédiée à Comète. « *Nous sommes constamment en veille sur les réseaux sociaux pour capter de l'information susceptible d'intéresser les agents, confie Laurent. Nous mettons à jour l'intranet et le facebook des agents en temps réel, répondons aux messages envoyés sur la boîte mail Comète et formons les agents pour qu'ils puissent diffuser des contenus sur les espaces dédiés à leurs directions* ». 120 agents ont été formés à ce jour.

L'ACCÈS À COMÈTE POUR TOUS

Cet article est l'occasion de rappeler que, depuis 2019, chaque agent de la Métropole dispose d'un compte informatique personnel qui lui permet notamment d'accéder à l'intranet Comète depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette.

Alors, plus de temps à perdre,

rendez-vous sur :

<https://comete.grandlyon.fr>

  Pour toute question : comete@grandlyon.com



LES STATS COMÈTE EN 2021

4 996 000
pages vues

433 000
recherches

322 300
téléchargements

20%
des connections
entre 7h30 et 8h30

Les 5 mots les plus recherchés :

1. Tempo
2. Iodas
3. Foederis
4. COS
5. Télétravail

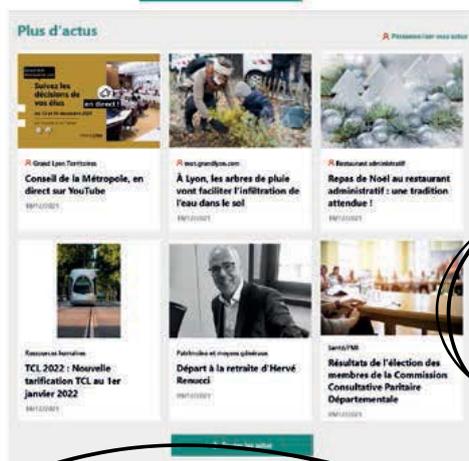
Un moteur de recherche
qui vous aide à trouver
un document, un collègue, un article...

L'onglet **EN UN CLIC**
disponible sur toutes les pages du site.
Vous pouvez personnaliser certains accès.

Grands projets
Une nouvelle rubrique
pour tout savoir sur
les projets phares
du mandat



Les incontournables
mis à jour en temps réel
pour ne rien manquer
de l'info du jour



Comète TV
toutes les vidéos réalisées
en interne et qui mettent
en avant des agents
ou des projets



La qualité de l'air
à Lyon actualisée
chaque jour



L'agenda
Retrouvez les précisions
sur le déroulement
des événements en présentiel
ou en visio

UN MÉTIER « SUR MESURE » AU SERVICE DU TERRAIN



Une matinée hivernale au Parc Sergent-Blandan... Si le soleil n'était pas au rendez-vous, Cyril Chaufray, mécanicien vélo à la DPMG, était lui bien présent pour aller à la rencontre de Grégory Meilland, géomètre-topographe à la DINSI. Théodolite, tachéomètre, topomètre, DAO, charte graphique, niveau optique... ces mots n'auront bientôt plus de secret pour lui !

La vocation du service Géomatique (DINSI) de la Métropole est d'assurer, pour l'ensemble des utilisateurs internes et externes, la mise à disposition de données géographiques de qualité. « Mon rôle, explique Grégory, est de faciliter l'activité des services métropolitains (Voirie, Ouvrage d'art, DPMG, Eau...) et des partenaires extérieurs (communes, gestionnaire de réseaux...) en leur fournissant des informations topographiques adaptées. Je suis chargé de déterminer les limites physiques et juridiques d'une parcelle de terrain destinée à être construite ou aménagée. J'interviens ainsi en amont de projets tels que l'aménagement de quartiers, la construction de bâtiments, de routes, d'équipements publics... »

BIO EXPRESSO

Grégory Meilland

Grégory a commencé sa carrière en tant que tuyauteur-soudeur, avant d'exercer le métier de topographe dans différents bureaux d'études. C'est en 2011 qu'il devient géomètre-topographe à la Métropole de Lyon.



Vous souhaitez participer à la rubrique Regards Croisés ?
Contactez-nous par mail à l'adresse communicationinterne@grandlyon.com.





IMPRESSIONS

CYRIL CHAUFRAY

« J'ai été stupéfait par la rigueur et le niveau de précision qu'exige ce métier. C'est un travail extrêmement minutieux qui nécessite la maîtrise d'outils on ne peut plus complexes et une bonne dose de patience ! Merci à Grégory pour ce partage d'expérience. »



DONNER LA MESURE DU CHANTIER

Arpenteur de terrains, le géomètre-topographe donne la mesure du chantier. Les relevés topographiques sont réalisés par différents appareils très pointus sur le plan technique tels que le tachéomètre* et la tablette DAO**, et via le repérage satellite (GPS), outil indispensable à ce métier. Rapide et minutieux dans son exécution, Grégory a le sens de l'espace : « *Je calcule les distances, relève les niveaux de sols, l'emplacement des constructions existantes...* » Des mesures précises qui doivent tenir compte des diverses spécificités du terrain (reliefs, profondeurs, espaces, murs existants, arbres...). Une étape qui peut être rendue complexe par certains obstacles présents sur les lieux et par les conditions

climatiques. Le topographe doit donc pouvoir s'adapter à toutes les situations.

ACTION ET RÉFLEXION

Si une partie des missions de Grégory se réalise en extérieur, sa fonction comporte aussi une bonne part de travail de bureau pour traiter les données recueillies sur le terrain. Un métier qui convient donc à ceux qui aiment l'action autant que la réflexion ! À l'aide de logiciels sophistiqués, notre géomètre reporte ses relevés sur des cartes et des plans en deux ou trois dimensions. « *Il est important que les résultats délivrés soient très détaillés, précise Grégory, car la moindre erreur peut engendrer des coûts supplémentaires importants.* » Il fait ensuite l'analyse et la synthèse des différents documents

graphiques qui lui permettront de mettre en évidence les limites foncières et les possibilités et impossibilités en termes d'aménagement, de construction... Des conclusions, rendues en amont d'un projet, qui s'avèrent décisives.

* Le tachéomètre ou théodolite est un appareil servant à mesurer les angles horizontaux et verticaux entre deux cibles, ainsi que la distance entre ces cibles.

**Dessin assisté par ordinateur



➔ **Rendez-vous le mois prochain en direct de l'atelier vélo de la Métropole pour découvrir le métier de Cyril.**

Crédit d'heures destiné à réaliser des formations dans le cadre d'un projet de mobilité ou de reconversion - y compris vers le privé -, le CPF est une opportunité d'évolution professionnelle pour les agents motivés !

« **Q**ue vous soyez titulaire ou contractuel, vous pouvez utiliser votre CPF pour accéder à un diplôme ou une certification, ou développer des compétences nécessaires à la concrétisation de votre projet d'évolution professionnelle » explique Peggy Lafond, en charge du CPF au service Développement des compétences (DRHMG).

Chaque agent à temps complet acquiert 25 heures par an, dans la limite d'un plafond de 150 heures, déterminé par les textes en vigueur. Les droits sont renforcés pour les agents de catégorie C sans diplôme de niveau BEP ou CAP (50h/an jusqu'à un plafond de 400 h) afin d'encourager la montée en compétences des personnes les moins qualifiées. Et un crédit de 150 heures supplémentaires est accordé aux projets dont l'objectif est de prévenir des situations d'inaptitude à l'exercice de ses fonctions.

Les droits acquis sont conservés tout au long de la vie professionnelle, même en cas de mobilité au sein de la fonction publique ou de départ vers le privé. Chaque agent peut consulter son solde d'heures en ligne sur le site www.moncompteformation.gouv.fr. Il suffit simplement de créer un compte en se munissant de son numéro de sécurité sociale.

UN CRÉDIT D'HEURES UTILISÉ À L'INITIATIVE DE L'AGENT

Le CPF est mobilisé à l'initiative de l'agent sous réserve de l'accord de l'employeur. « Si vous avez un projet d'évolution professionnelle, vous devez prendre rendez-vous avec votre SRH pour étudier ensemble votre projet : nature, calendrier et financement de la formation



souhaitée, indique Peggy. Votre SRH est là pour vous accompagner et vous aider à construire votre dossier. » À noter que, selon les dispositions réglementaires, un agent doit justifier d'au moins trois ans d'ancienneté dans la fonction publique pour utiliser son CPF. La demande doit ensuite être formulée par écrit et déposée auprès du SRH au cours d'une des deux périodes de recensement annuel (printemps et automne - à l'exception des personnes en situation d'inaptitude pour qui les demandes sont examinées tout au long de l'année). Le dossier est ensuite analysé conjointement par le SRH et la DRH selon les critères Métropole. « En cas d'accord, l'agent reçoit un courrier stipulant les modalités accordées et ses obligations pendant la formation. Il peut prendre attache directement avec l'organisme de formation

souhaité et débiter sa formation. De son côté, la DRH prend en charge toute la gestion administrative » précise Sabrina Schneider-Pereira, assistante de formation à la DRH. Depuis 2015, 243 dossiers CPF ont été déposés et 145 ont reçu un avis favorable. Des agents ont ainsi changé de métier au sein de la Métropole pour devenir moniteur de sport, œnologue ou encore pâtissier. De quoi ouvrir le champ des possibles !

ATTENTION AUX ARNAQUES !

Le démarchage téléphonique, ainsi que les SMS et les e-mails frauduleux concernant le CPF ont le vent en poupe. N'y répondez pas et ne transmettez jamais vos informations personnelles. Votre SRH reste votre unique porte d'entrée sur le sujet.

BON À SAVOIR

Les droits acquis en euros dans le secteur privé peuvent être convertis en heures dans le secteur public (ou inversement) dans la limite du plafond de 150 heures (une heure pour 15 euros). Ils seront utilisables à compter de la deuxième année en poste, selon les règles en vigueur dans le nouveau secteur d'activité.



UN MINIMUM DE PRÉCAUTIONS UN MAXIMUM DE PROTECTION !



Protégeons nous et protégeons les autres !

Je porte un masque, je mets du gel, je garde mes distances, je me vaccine.

DROITS ET OBLIGATIONS QUAND ON TOMBE MALADE

En janvier, on se souhaite bonne année et santé... qui évite d'être malade ! Cependant, nul n'est à l'abri d'un virus, d'une pathologie... En ce cas, tout agent a des droits et obligations pour bénéficier des avantages du statut et ne pas se mettre en faute. Mémento des essentiels.



*Consultez la fiche « Déclarer un arrêt maladie » sur Comète, rubrique Ressources Humaines

Merci à Anne Thomé, Véronique Riffaut et Guillaume Laigle pour leur participation.

LES ASSOS

17



COS - Horaires d'ouverture : lundi, mercredi, vendredi de 8h30 à 16h
215, rue Garibaldi 69003 Lyon - Contact : cosmely@grandlyon.com ; Site : www.cosmely.fr

LES ASSOS

P 17

LE PETIT MÉTROPOLITAIN - JANVIER 2022

SPECTACLES

BOURSE DU TRAVAIL

- El Sebastiano



AUDITORIUM

- Damon Albarn
- Le voleur de Bagdad



GROUPAMA STADIUM

- Mylène Farmer



MAISON DE LA DANSE

- Fouad Boussouf



OPÉRA DE LYON

- Shirine



De nombreuses autres sorties à découvrir sur Cosmely.fr

SORTIES SKI

4 journées ski sont organisées en 2022 :

- 29 janvier : Courchevel
- 30 janvier : Arèches-Beaufort
- 12 mars : Méribel Vallée
- 19 mars : Alpe d'Huez

Pour connaître les disponibilités restantes, consultez le site [Cosmely](http://Cosmely.fr).

CAMPS DE VACANCES ENFANTS

Pendant les vacances de février, printemps, été, Toussaint et Noël 2022, le Comité social vous propose de choisir un séjour parmi ces organismes :



Vous pouvez consulter leurs offres directement sur leur site internet. Pour bénéficier de la participation du COS, les inscriptions doivent impérativement passer par le Comité social.

CESU PÉRIMÉS AU 31/01/2022



Les CESU papier périmés sont à retourner au Comité social impérativement au plus tard le 11 février 2022. Ils seront intégralement remboursés.

Les E-CESU ne feront pas l'objet d'un remboursement. Ils pourront être reportés sur l'année suivante à condition d'en avoir fait la démarche directement sur le site CESU.

CHÈQUES VACANCES



La campagne Chèques vacances 2022 prend fin le 28 février 2022

Lyon Sport Métropole - 33 bis cours Général Giraud - 69001 Lyon
Tél. 04 78 28 95 42 - Mail : contact@lyonsportmetropole.org
Site : www.lyonsportmetropole.org



PROJET DE CRÉATION D'UNE SECTION AIRSOFT

Lyon Sport Métropole étudie la création d'une section Airsoft positionnée sur l'agglomération lyonnaise. L'objectif de l'association est d'organiser la découverte de cette activité dans un esprit de loisir. L'Airsoft Loisir fait référence à un jeu en grandeur nature, où l'objectif est de simuler des combats avec des armes factices à air comprimé,

chargées de billes en plastique. Cette activité inclue une part de jeu de rôle, de jeu de simulation de combat ou simplement du tir sur cible.

Si vous êtes intéressé pour aider le chef de projet à créer cette section, contactez Lyon Sport Métropole à l'adresse direction@lyonsportmetropole.org

DES SORTIES EN MONTAGE



Pour rappel, la section Ski alpin vous propose tous les samedis jusqu'à fin mars des sorties variées dans des stations familiales.

Le programme est en ligne sur <http://skialpin.lyonsportmetropole.org/>



**AVEC L'UNSA et L'UNICAT :
5 RESOLUTIONS COMBATIVES POUR 2022,
COMME LES 5 DOIGTS DE LA MAIN**

- 1) Moins d'investissement dans mon travail, tant qu'il ne sera pas reconnu** par une revalorisation du régime indemnitaire et un doublement de la prime d'intéressement collectif, en la passant de 300 à 600 euros, puis à 1200 euros (plafond légal) ;
- 2) Un pouvoir d'achat accru**, avec la gratuité des transports en commun et des factures d'eau, le paiement des jours épargnés sur le compte épargne temps, la revalorisation des tickets restaurant de 7,5 à 9 euros, l'indemnisation du télétravail pour compenser les dépenses engagées par les agents ;
- 3) Pour l'égalité femmes/hommes, une amélioration des rythmes de travail** avec la possibilité de **travailler 4 jours par semaine**, sans diminution de rémunération et **la création de crèches d'entreprises** ;

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022 A TOUTES ET A TOUS AINSI
QU'A VOS PROCHES DE LA PART DE L'UNSA & DE L'UNICAT
SEULS ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN**

N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA et l'UNICAT

sur notre site commun
www.unsametropolede lyon.com

UNSA Grand Lyon - 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
04 28 67 56 46 - unsa@grandlyon.com



**AVEC L'UNSA et L'UNICAT :
5 RESOLUTIONS COMBATIVES POUR
2022, COMME LES 5 DOIGTS DE LA
MAIN (suite)**

- 4) Pour des prestations sociales dignes** d'une collectivité comme la nôtre, **un vrai Comité des Œuvres Sociales (COS), géré directement par les partenaires sociaux, avec un volet spécifique d'aide au logement** ;
- 5) Pour défendre mes intérêts et m'impliquer personnellement dans le dialogue social, je consulte régulièrement sur Comète et sur le site unsametropolede lyon.fr les propositions de l'UNSA-UNICAT et je n'hésite pas à rencontrer ses représentants.**

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2022
A TOUTES ET A TOUS AINSI QU'A VOS PROCHES
DE LA PART DE L'UNSA & DE L'UNICAT
SEULS ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE
ON VA PLUS LOIN**

N'hésitez pas à rejoindre l'UNSA et l'UNICAT

sur notre site commun
www.unsametropolede lyon.com

Pour plus d'information : 06 62 24 69 39
Bruno COUDRET Secrétaire Général de l'UNICAT.



CGT Métropole : 04 28 67 56 52 - cgt.metropole@grandlyon.com
CGT UFICT : 04 28 67 56 47 - cgt.ufict.metropole@grandlyon.com
Adresse d'accueil : Immeuble Gémellyon Sud - 59 boulevard Vivier Merle
69003 Lyon. BP : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
CGT STEP CI : 04 28 67 56 54 - cgtstepci@yahoo.fr
Adresse accueil et postale : Bourse du travail - salle 21 -
Place Guichard 69003 Lyon
<http://cgt-metropolede lyon.reference-syndicale.fr/>



La CFDT s'insurge contre les bas salaires !!

La **CFDT** constate que l'agenda social métropolitain, c'est-à-dire les négociations avec l'exécutif qui ont lieu en novembre ne sont pas du tout satisfaisantes. Nous vous invitons à visionner notre vidéo sur Comète à ce sujet.

Les réunions récentes avec l'exécutif sont décevantes. Les moins bien lotis sont laissés pour compte.

Le gouvernement n'a pas non plus entendu les organisations syndicales.

Les grilles des adjoints administratifs et techniques ne bougent pas pour les agents pendant les onze premières années de carrière :

Un adjoint va rester pendant onze ans avec la même rémunération, à l'indice 340 majoré, soit 1300€ net hors primes. Sachant que la prime n'est que de 341 bruts par mois.

Vous aussi vous en avez marre de cette situation. C'est difficile pour finir les fins de mois et par rapport à la hausse des prix notamment de l'énergie.

Nous vous appelons à nous contacter pour amplifier nos revendications et élaborer ensemble des demandes pour faire évoluer cette situation.

La **CFDT** vous accompagne et vous souhaite malgré le contexte difficile une bonne année 2022.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Contactez la CFDT : 04 28 67 56 51 ou par mail cfdt@grandlyon.com
Blog : cfdtmetropolede lyon.com



Rémunérations :

Carton rouge pour l'exécutif !

Alors qu'à la Ville de Lyon les salaires de tous les agents vont être augmentés en 2022 de deux fois plus que ce qui avait été annoncé, à la Métropole de Lyon l'exécutif n'a même pas été capable de tenir les engagements pris en mars 2021 sur les mesures annoncées. Lors des réunions de préparation de l'agenda social, **la CFTC** avait fait des propositions chiffrées qui auraient permis d'améliorer le pouvoir d'achat de tous les agents de la Métropole de Lyon si elles avaient été prises en compte ! Le 24 mars 2021, la vice-présidente aux RH s'engageait finalement à mettre en place un budget trop restreint de **2,855 millions d'euros** sur l'année 2021. Au 31 décembre 2021, **seulement 755 000€ auront été distribués...** En revanche dès sa prise de fonction, le Président n'a pas hésité à augmenter tous les « élus vice-présidents » de 1000€ par mois. **La CFTC constate que les contraintes budgétaires ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Notre vœu pour 2022 : que l'exécutif se remette en question ! La CFTC vous présente ses meilleurs vœux. Mobilisez-vous : rejoignez la CFTC**

Syndicat CFTC - Immeuble Gémellyon Sud
Local : 59 bld Vivier Merle - Lyon 3
Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.
Tél : 04 28 67 56 49 - 06 65 15 97 47 - Contactez-nous par mail : cftc@grandlyon.com / Blog : <https://www.cftcmetropolede lyon.fr/>



BONNE ANNÉE 2022

Le SNT CFE-CGC vous adresse ainsi qu'à vos proches ses meilleurs vœux pour 2022. **Que cette nouvelle année soit synonyme de bonheurs, de joies familiales** et de réussites professionnelles dans les méandres de la Métropole. Le Petit Métropolitain de

novembre titrait **Comment la Métropole améliore la vie des agents et favorise leur épanouissement ?** Tout va bien dans le meilleur des mondes ! Cependant, le travail est encore long :

• **le télétravail** • **l'égalité hommes-femmes** • **des efforts sont attendus pour le COS** • **des actions fortes pour lutter contre la démotivation et l'épuisement qui perdurent et s'aggravent**

Nous attendons les résultats de l'enquête Conditions et qualité de vie au travail avec impatience et inquiétude. Le questionnaire était orienté pour limiter les champs d'investigation. Nous appelons de nos vœux une vraie écoute et un vrai dialogue social de la part de l'administration... Monsieur le Président, 2022 est une année à forts enjeux sociaux. Serez-vous à la hauteur de ce challenge ?

Syndicat CFE-CGC Métropole de Lyon

Pour venir nous voir : Immeuble Gémellyon Sud, 59 bd Vivier Merle

Boîte Postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03.

Tél : 04 28 67 56 45 - Email : cgc@grandlyon.com

Blog : cgcmetropolede lyon.blogspot.fr



FO - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 48 - fo@grandlyon.com



SUD Métropole de Lyon appelle les salariés du sanitaire, social et du médico-social à s'organiser en Réunions Syndicales, en Assemblées Générales, à la convergence de la lutte avec les secteurs de la Fonction Publique Hospitalière et de toutes et tous les salariés du secteur privé.

A ne plus taire nos colères !

Réunion Syndicale SUD le 4 janvier 2022 à 9h, Bourse du Travail.

Puis, TOUS EN GREVE ET DANS LA RUE Le 11 janvier 2022.

Et bonne année à tous !

Adresse postale : 20 rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Adresse physique : Gémellyon - 1^{er} étage - 59 Bd Vivier Merle - 69003 Lyon / **Tél. :** 04 28 67 56 57

E-mail : sud@grandlyon.com / **Site internet :** <http://www.sud-ct.fr>



Une année 2022

Une année ferme ses portes, une suivante s'ouvre à nous tous.

Dans le convoi du père Janvier, nous souhaitons pour vous tous, un virus en voie de disparition afin de conserver pour certains et retrouver pour d'autres, la santé.

Même si celle-ci est le plus beau des cadeaux, le pouvoir d'achat en est un non moins indispensable. Nous aimerions vous annoncer un millier de bonnes nouvelles mais nous resterons plus humbles en donnant des informations réelles, validées et donc en cours d'application comme :

L'indemnité déplacement modes doux à 200 €/an,

La rémunération du CET en cas de départ à la retraite ou de maladie au moment du départ en retraite,

Le RIF pour les catégories B

Le versement d'un RI aux contractuels de catégorie C

Une prime dite d'inflation de 100 € versée aux agents dont les revenus sont inférieurs à 2000 €/mois.

Au moment de cet écrit, le conseil d'administration du COS n'a pas pu se tenir, de fait aucune subvention pour 2022. Fin décembre nous comptons vous donner de meilleures nouvelles.

FA - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03
04 28 67 56 50 - fafpt@grandlyon.com



FSU - Adresse d'accueil : Gémellyon Sud - 59 bd Vivier Merle Lyon 3^e
Boîte postale : 20, rue du Lac - CS 33569 - 69505 Lyon cedex
04 28 67 56 55 - Port. 07 63 07 86 85 - FSU@grandlyon.com



Le manque de personnel dans les services n'est pas imputable aux agents. A la CNT, nous pensons qu'il n'est pas utile que les managers découragent le personnel en lui disant que ses tâches n'avancent pas.

CNT - 44 rue Burdeau 69001 Lyon
06 76 16 38 17 - cnt@grandlyon.com

2022!

GRANDLYON
la métropole

À VOS AGENDAS !

Vœux du Président &
de la Directrice générale
Le **27 janvier** à **11H00**

LIVE sur Comète

